

**Note de Synthèse**  
**Conseil Municipal du jeudi 3 Mars 2022**

**1- D.O.B (Débat d'Orientation Budgétaire)**

Sa vocation : un débat pour informer et mieux anticiper l'avenir

Le débat d'orientation budgétaire (DOB) a pour vocation de présenter les grandes tendances structurant le budget d'une collectivité. Le débat d'orientation budgétaire constitue un moment essentiel de la vie de la commune. A cette occasion sont notamment définis la politique d'investissement, la stratégie financière de gestion et la politique fiscale.

Il permet aux conseillers municipaux de débattre des orientations budgétaires qui préfigurent des priorités qui seront affectées dans le budget primitif.

Ce débat est aussi l'occasion d'informer les conseillers municipaux sur l'évolution financière de la collectivité en tenant compte des projets communaux et des évolutions conjoncturelles et structurelles qui influent sur les capacités de financement.

Depuis **la loi NOTRE** (article 107 loi n° 2015-991 du 07/08/2015) ce débat est organisé sur la base d'un support : le rapport d'orientation budgétaire (ROB).

Celui-ci précise les orientations budgétaires envisagées par la commune et les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes en fonctionnement comme en investissement.

Les orientations doivent relater les hypothèses d'évolution retenues en matière de concours financiers, de fiscalité, de tarification, de subventions ainsi que celles relatives aux relations financières entre notre commune et la Métropole.

En outre le ROB porte sur les engagements pluriannuels.

Enfin, le rapport doit afficher les informations relatives à la structure et à la gestion de l'encours de la dette contractée ainsi que les perspectives et le profil de l'encours de la dette que nous visons pour la fin de l'exercice 2022.

Afin que le DOB puisse se tenir, vous trouverez en annexe le ROB de la commune de Montferrier-sur-Lez pour l'exercice 2022 qui sera également publié sur le site internet de la commune.

**Le Conseil Municipal prend acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire 2022 après la présentation du rapport d'orientation budgétaire.**

**2-Tarifs de la classe découverte**

Madame le Maire propose au conseil municipal de fixer pour la classe verte prévue du 13 juin au 19 juin 2022 au centre les Sagnes à Espalion (12500), pour 53 élèves et 2 adultes, les tarifs suivants selon l'avis d'imposition 2021 :

1ere tranche : 140 euros- Famille au QF ≤ 7000 euros

2eme tranche : 200 euros- Familles au QF > 7000 euros

Le coût de cette classe découverte se chiffre à 27 022,96 euros TTC (avec assurances). A cela se rajoute le prix du transport pour un coût prévisionnel de 3 000 euros.

Ce voyage vient en remplacement de la classe de neige initialement prévue au Grand BORNAND du 26 janvier au 04 février 2022 pour un coût de 41 840 euros TTC avec la participation de 56 élèves et le transport.

**Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir délibérer.**